

Des informations utiles pour votre métier

Répertoire des publications de la Société suisse des employés de commerce

De toute première actualité:

Recommandations salariales 2009



Chaque année, cette brochure indique les salaires de mise pour les professions du bureau et de la vente. Vous savez ainsi où vous situer. La grille salariale adaptée chaque année par la SEC Suisse comprend aussi bien les salaires moyens que la fourchette des rétributions en fonction des âges ainsi que des niveaux de formation et de fonction. Celui qui s'informe auprès de la SEC Suisse dispose ainsi des meilleurs arguments pour négocier son salaire, la SEC Suisse ne cultivant pas le secret en la matière.

Art. 312009

CHF 18.–

Comment concilier travail et famille



Pour parvenir à concilier sa vie professionnelle et familiale, le partage des responsabilités constitue la clé du succès mais aussi un défi à relever. La brochure «Comment concilier travail et famille» cite quelques exemples et donne des conseils pratiques qui peuvent être appliqués dans la vie quotidienne.

Art. 312009

CHF 18.–



Travailler après 50 ans

Ce n'est pas parce que l'on a atteint la cinquantaine que l'on n'est plus bon à rien! Au-delà de 50 ans, les employés sont encore performants et toujours capables d'apprendre. Ils apportent des compétences dont ils peuvent faire bénéficier aussi bien les plus jeunes collaborateurs que leurs employeurs. Les entreprises, les milieux politiques, les partenaires sociaux et les employés eux-mêmes sont confrontés au défi de pouvoir exploiter de manière optimale tout le potentiel des quinquagénaires.

Art. 311017

CHF 18.–



L'apprentissage de commerce: Guide pratique destiné aux apprenti(e)s

Ce guide, écrit dans un langage très compréhensible, est destiné aux apprentis, à leurs parents ainsi qu'aux maître(sse)s d'apprentissage. Il aborde toutes les questions touchant au «nouvel» apprentissage de commerce (NFC). Il en explique la structure ainsi que les différentes étapes de cette formation, de l'établissement du contrat d'apprentissage jusqu'à l'examen final. Des informations relatives à la formation en entreprise comme à l'école complètent cet aperçu.

Art. 311015

CHF 18.–



Le bien-être au travail

Le travail ne doit pas rendre malade! Nombre de facteurs se révèlent décisifs pour notre santé, positivement ou négativement. Les dispositions juridiques constituent le cadre général des questions de bien-être au bureau. Ainsi, personne ne peut contester qu'une chaise doit être réglable individuellement en hauteur. La législation, les conseils et les postulats constituent l'essentiel de cette brochure. En les appliquant, vous vous sentirez bien à votre poste, tant sur le plan physique que psychique.

Art. 311017

CHF 18.–

Vous trouverez une liste complète des brochures au verso.

Les membres de la SEC Suisse peuvent obtenir chaque année trois brochures gratuitement, les non-membres peuvent les obtenir aux prix indiqués. Les brochures sont disponibles auprès des sections et peuvent être commandées par Internet sous www.secsuisse.ch/brochures

secuisse
kv schweiz · sic svizzera

SEC Suisse
Société suisse des employés
de commerce
Case postale 3072
2001 Neuchâtel
Tél. 032 721 21 37
Fax 032 721 21 38
info@secsuisse.ch
www.secsuisse.ch

Brochures de la Société suisse des employés de commerce



Négocier son augmentation de salaire

Désirez-vous une augmentation de salaire tout en craignant cependant d'en parler avec votre supérieur? Dans le but de vous faciliter cette démarche, cette brochure vous donne des conseils concrets, présente des stratégies sur la manière d'engager la négociation tout en fournissant des renseignements utiles concernant les aspects juridiques et d'égalité de traitement. En effet, dans le cadre des discussions engageant employés et employeurs, vous devez disposer des meilleurs arguments!

Art. 311001

CHF 18.–



Conditions d'engagement dans les professions commerciales

Qui connaît ses droits au travail ne s'en laissera pas conter! Cette brochure explique les différents éléments entrant dans la constitution d'un salaire ainsi que les règles de bienséance de mise en entreprise dans le cadre de la révision du 1er août 2000 de la Loi sur le travail. Elle contient nombre de renseignements utiles en vue d'élaborer un contrat de travail adapté.

Art. 311002

CHF 18.–



Conditions d'engagement dans le commerce de détail Les droits des vendeuses et vendeurs

En plus des bases juridiques générales concernant les conditions de travail, vous y trouverez des renseignements concernant les jours fériés, les heures d'ouverture des magasins, le travail sur appel ainsi que les dispositions légalement compatibles avec la santé du travail aux caisses. Renseignez-vous afin de ne pas vous sentir exploités!

Art. 311003

CHF 18.–



Conditions d'engagement particulières des employés supérieurs

Les cadres ne savent pas tout! C'est pour cette raison que cette brochure présente les aspects juridiques applicables dans les entreprises concernant spécifiquement les personnes détenant des postes de haut niveau dans la hiérarchie. Ils concernent aussi bien leurs tâches que leurs droits et devoirs. Un guide pratique idéal pour les dirigeants.

Art. 311004

CHF 18.–



Travail à temps partiel

Les employés travaillant à temps partiel se trouvent souvent confrontés à un certain nombre d'incertitudes en ce qui concerne leurs droits et devoirs. La SEC Suisse s'engage en faveur du travail à temps partiel et vous indique quels sont les différents modes de travail ainsi que leurs particularités en matière de droit du travail.

Art. 311005

CHF 18.–

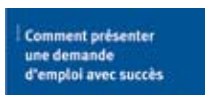


L'aménagement du temps de travail

Les modèles d'horaires de travail flexibles et réduits sont déjà applicables aujourd'hui à l'ensemble des niveaux hiérarchiques. A côté de l'horaire hebdomadaire retranché d'une demi-journée de travail par semaine, il existe une multitude d'autres variantes. Les tâches ne sont pas les seuls éléments qui peuvent changer en ce qui concerne les personnes assumant des fonctions de direction. Il en va de même des droits et des devoirs. Pour que chacun soit gagnant – employés et entreprises – il s'agit de tenir compte d'un certain nombre de critères.

Art. 311007

CHF 18.–



Présenter une demande d'emploi avec succès

Pour se donner le maximum de chance de décrocher un emploi, il ne suffit pas d'étudier attentivement les offres d'emploi. Cela commence bien avant. On doit en effet s'interroger sur ses atouts et faiblesses, les connaissances acquises jusqu'ici ainsi que sur les conditions de travail pratiquées dans l'entreprise. Un guide présentant chaque phase de la recherche d'un emploi.

Art. 311009

CHF 18.–



Les commissions du personnel

Dans les entreprises suisses, si les employés ont rarement le dernier mot, ils bénéficient cependant de certains droits de cogestion dans l'organisation du travail, la protection de la santé ainsi qu'en matière de prévoyance professionnelle. Sous une forme vulgarisée, cette brochure donne un aperçu des droits et devoirs des représentants du personnel et de leur organisation.

Art. 311016

CHF 18.–



Bénévolat d'entreprise – Engagement citoyen

Nombre d'entreprises suisses désirent s'engager en faveur de la société civile par le biais d'un engagement bénévole de leurs employés. L'ensemble des acteurs en profite: d'une part les institutions à but non lucratif; d'autre part les entreprises et leurs employés. Une vue d'ensemble concrète des conditions à remplir, des opportunités, des avantages, de la planification et des critères de succès de ce type d'opérations. Le tout complété par de nombreux exemples démontrant qu'un engagement bénévole n'est jamais inutile.

Art. 311014

CHF 18.–

Le contrat de travail en questions

Cette brochure fait le point sur la situation actuelle des employés dans le monde du travail. Elle passe en revue les différents événements de la vie professionnelle d'un employé dans ses relations avec son entreprise et donne une multitude de renseignements sur les dispositions légales liées au travail, qu'il s'agisse de harcèlement sexuel, des conventions collectives de travail, d'égalité, des vacances, du contrat de travail, du salaire, des assurances sociales et de la résiliation des rapports de travail.

Art. 311???

CHF 18.–

Autres brochures sur les questions d'égalité au travail (CHF 18.–)

Loi sur l'égalité et promotion des chances professionnelles

En matière d'égalité, tout n'est pas dit. Il reste en effet encore beaucoup à faire. Penchez-vous sur cette question. Dans cette brochure, vous trouverez toute une série d'explications, postulats et recommandations de la SEC Suisse. Art. 311012

Les femmes et les hommes dans le monde du travail

Les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes chances sur le marché du travail. La SEC Suisse dévoile les différentes causes de ces inégalités ainsi que les améliorations possibles en la matière. Art. 311052

Maternité et droit du travail

Le droit suisse du travail comporte toute une série de dispositifs destinés à protéger les femmes durant et après leur grossesse. Cela concerne en particulier la période de congé avant et après l'accouchement ainsi que la protection contre le licenciement. Cette brochure explique par le menu quelles sont les dispositions actuellement en vigueur et ce que peut exiger une femme de son employeur quand elle attend un enfant et une fois que celui-ci est né. Art. ??????

Les membres de la SEC Suisse reçoivent gratuitement trois brochures par année. Les non-membres peuvent les obtenir au prix indiqué. Les brochures peuvent être obtenues auprès des sections ou sur le site www.secsuisse.ch/brochures